

L'ECHO

mars 2013
numéro 2

Journal de l'association des parents d'élèves de l'école libre de l'Institut Saint-Pierre
www.apelsp91@free.fr

Edito

Chers Parents,

Voici un nouveau numéro de L'ECHO. Vous y trouverez différentes informations sur la vie de l'établissement, des sorties réalisées par les élèves, des actions menées (conférence, spectacle), le calendrier des manifestations à venir, les projets qui se mettent en place petit à petit.

Dans les projets à venir : la fête de l'école organisée par les enseignants du primaire, commence à se préparer. Une première réunion associant les enseignants, des membres de l'APEL et des parents d'élèves a déjà eu lieu. D'autres vont être programmées.

Si vous avez des idées et si vous souhaitez vous investir pour vos enfants, n'hésitez pas à nous contacter. Vous serez les bienvenus.

En vous souhaitant une très bonne montée vers Pâques.

Olivier LEGRAND
Président

Retour sur la table ronde du 13 décembre « *Pouvons-nous vivre ensemble ?* »

Madame BARET, adjointe à la Pastorale, a créé un projet relatif au soin à apporter dans la relation. Dans ce cadre, elle a proposé à l'APEL de participer à l'organisation d'une table ronde dont le thème portait sur le dialogue interreligieux.

Le 13 décembre, autour de Dominique VOLUPT rédactrice au journal LA VIE, ont échangé Mohamed NAJA Docteur en Physique, Mgr DUBOST Évêque d'Évry et Samuel GRZYBOWSKI Président de l'association COEXISTER (voir ci-dessous).

Chacun des participants a pu exprimer sa sensibilité par rapport à cette question puis le débat a évolué sur le concept d'intégration.

Samuel GRZYBOWSKI préfère ne pas gommer les différences, mais au contraire les nommer afin qu'à partir de celles-ci chacun puisse s'enrichir de la différence de l'autre.

Mohamed NAJA pense que la première chose en vue de l'intégration c'est le respect du lieu où nous nous trouvons en faisant nôtres les règles de la société.

Pour lui, nous sommes sur une même terre commune créé par Dieu qui est notre Père commun. Il n'a pas créé une terre pour les juifs, une pour les musulmans et une pour les chrétiens, comme il n'a pas créé une terre pour chaque race d'hommes ; dès lors nous devons vivre ensemble, et vu sous cet angle l'intégration tombe d'elle-même.

Mgr DUBOST : « Il faut pour permettre une intégration un dialogue qui trouve son fondement dans une langue commune dans le pays dans lequel nous vivons. L'école est le lieu principal où cette base peut s'acquérir. »

En conclusion des pistes ont été données pour vivre ensemble.

Pour l'association COEXISTER cela repose sur un dialogue le plus large possible, mais pas seulement ; il faut établir des projets concrets à travers des voyages, des activités,...

Pour vivre ensemble, Monseigneur DUBOST pense qu'il est impératif d'être bien dans son « être » et que l'ouverture à l'autre permet d'approfondir ce que l'on est soi-même. « On se découvre français quand on est à l'étranger » a-t-il donné comme exemple.

La réunion s'est terminée après une heure et demie de débat. Et l'assistance était ravie de sa qualité.

ASSOCIATION COEXISTER

Fondée par Samuel GRZYBOWSKI regroupant de jeunes juifs, catholiques et musulmans. En janvier 2009, Samuel, jeune étudiant catholique, appelle lors d'une manifestation pour la Paix à laquelle il participe, des personnes prêtes à lutter contre les rivalités religieuses et identitaires. À l'issue de la manifestation, deux juifs, trois musulmans et quatre chrétiens sont venus le voir pour répondre à son invitation. L'idée leur est venue d'organiser un don du sang parce que c'est le même sang qui coule dans les veines de tous les hommes ; et plutôt que de le répandre dans des luttes, il serait mieux de le donner pour sauver des vies. 130 pochettes de sang ont ainsi été collectées soit 130 vies sauvées. L'association était née ! Quatre ans plus tard, celle-ci compte 300 membres qui sont répartis en 10 groupes sur la France.



La visite du Père Noël en primaire

C'est accompagné de mes Elfes que j'ai visité l'ensemble des classes de maternelle et du primaire de l'Ecole Saint Pierre le jeudi 20 décembre 2012. Au final, une journée pleine de surprises, d'émotions, de grands sourires et de nombreux secrets m'ont été confiés.

Toute mon équipe a rendu visite à l'ensemble des classes et de leurs maîtres : au programme distribution de sachets de chocolats et prise de photographies avec l'ensemble des élèves et de leurs enseignants.

Ce fut aussi un moment exceptionnel et inoubliable pour les membres de l'APEL.

A l'année prochaine.

Le Père Noël

Saint-Pierre Institut : organisation juridique

Saint-Pierre est un établissement fondé en 1927 par la Congrégation Notre-Dame (Chanoinesses de Saint Augustin) qui en assure la Tutelle.

Comme la très grande majorité des Etablissements d'Enseignement Catholique, la gestion de l'établissement est assurée par des associations loi de 1901 (sans but lucratif, les membres de ces associations, dont les administrateurs, sont tous des bénévoles).

L'Ecole, le Collège et le Lycée Général, la restauration et les transports de l'ensemble scolaire sont gérés par l'Association Saint-Pierre Notre-Dame (ASPND)

Le Lycée Professionnel et Technologique (Lycée Commercial, Lycée d'Hôtellerie été de Tourisme et l'apprentissage) est, quant à lui géré, par l'Association Alix Le Clerc (ALC)

La formation permanente et continue financée par les institutionnels (Conseil Régional, Missions Locales, Pôle Emploi, etc.) est confiée à l'Association Centre de Formation Saint-Pierre (CEFOP Saint-Pierre), celle-ci répond régulièrement à des appels d'offres de ces mêmes institutionnels et obtient ainsi des formations à exécuter en lien avec nos compétences.

Pour répondre aussi à des demandes de formation des entreprises avec qui Saint Pierre est en relation, le Cefop a créé il y a quelques années une EURL : Formation Accompagnement Audit Conseil (F2AC) pour réaliser de la formation intra et inter entreprises.

Tous les établissements français de la Congrégation Notre-Dame sont regroupés au sein de la Fondation Pierre Fourier-Alix Le Clerc (du nom des deux fondateurs de la congrégation), fondation RUP (reconnue d'utilité publique). Cette fondation est, notamment, propriétaire des terrains et des bâtiments de Saint Pierre de Brunoy.

La Fondation PFALC met ainsi à la disposition des trois associations le terrain et les locaux pour que celles-ci puissent accueillir, à ce jour, 2 700 élèves sous statut scolaire (de la maternelle au BTS), mais aussi environ 250 apprentis (du CAP à la Licence Professionnelle) et entre 800 et 1 000 stagiaires de la formation permanente et continue par an. Le siège de la Fondation est à Paris 7^{ème}, mais les services administratifs et de gestion de cette fondation sont basés à Saint-Pierre de Brunoy.

La taille et surtout la diversité des activités de Saint Pierre, qui sont une richesse au service non seulement des jeunes mais aussi de bon nombre d'adultes, expliquent une structure qui peut paraître complexe.

Claudio VACCARI
Chef de l'établissement



Sortie des cinquièmes : prévention des risques auditifs



Le mardi 8 janvier 2013, toutes les classes de cinquième sont allées au théâtre de Brunoy pour assister à un spectacle. Son but était de sensibiliser les élèves aux risques auditifs liés au son trop élevé.

Le spectacle s'est déroulé en trois parties :

- l'évolution de la musique, du gospel au rap ;
- documentaire d'une quinzaine de minutes sur les risques liés à la musique trop forte et les conséquences sur l'audition et la vie sociale ;
- tableau préventif avec pour chaque niveau sonore le nombre de décibels et le risque à y être exposé trop longtemps.

Nous avons également participé à un quizz, la salle était divisée en deux équipes. À la fin les animateurs nous ont distribué des bouchons d'oreilles à titre préventif.

Nous avons pris conscience que la musique trop forte pouvait avoir un risque sur la vie quotidienne et nous essayons maintenant de baisser le volume de notre musique.

La classe de 5^e 1

Galette des rois en primaire

Nous avons profité de la fête de la galette des rois pour organiser notre deuxième rencontre Apel / parents d'élèves du primaire le vendredi 25 janvier 2013. Le lycée hôtelier nous avait préparé deux grandes galettes que nous avons partagées dans une ambiance festive en compagnie de M. Cailliot et de deux maîtresses.

Merci à tous ceux qui étaient présents d'avoir répondu à ce moment d'échange convivial.



Le club aviation et le Brevet d'Initiation à l'Aéronautique

« **Donner des ailes** », c'est ce que nous nous proposons aux élèves de l'institut Saint Pierre. À travers un club aviation, les élèves, à partir de la classe de 4^e, peuvent découvrir le monde passionnant de l'aéronautique.

La France est un pays de longue tradition aéronautique et cette petite porte ouverte vers un coin de ciel bleu fait encore rêver les jeunes. À travers l'enseignement de cette discipline « peu conventionnelle », nous nous sommes donné plusieurs objectifs.

« Remédiation » scolaire : de nombreuses disciplines interviennent dans l'enseignement aéronautique et à partir de ce support concret, les élèves peuvent découvrir une utilisation pratique de l'enseignement du collège et du lycée.

Notion d'aérodynamique, de météo, de fonctionnement d'un moteur à piston, réglementation...

Cet enseignement permet le développement des qualités d'apprentissage : la rigueur, la précision, l'attention, l'observation, le goût de l'effort et des responsabilités.

Nous proposons aussi une découverte des métiers :

- l'aviation civile comme militaire offre de nombreux débouchés professionnels et cela dans tous les domaines. Elle propose de nombreux stages de formation et donne de sérieuses pistes d'orientation ;
- à l'issue d'une formation de 40 heures environ, les jeunes passionnés ont la possibilité de passer un examen officiel : le BIA (Brevet d'initiation Aéronautique). Ce BIA sanctionne une culture générale dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace. Il est ouvert à tous les jeunes âgés de 13 ans au moins à la date où ils se présentent à l'examen.

La vente des sapins est un autre temps fort de cette activité : afin de financer un vol d'initiation d'une durée de 20 minutes environ ou un vol aller-retour sur Deauville, le club aviation vous sollicite chaque année pour la vente des sapins. Par ce petit geste, vous contribuez à faire découvrir à vos enfants les sensations du vol moteur !

Pour en savoir plus, visitez le site de l'Institut (les formations et diplômes du lycée général)

Monsieur FAUQUEMBERG

Éducation au Développement Durable



À la demande de Monsieur Vaccari, Sylvie David et Bruno Carbonell, deux de ses adjoints, ont suivi une formation sur la mise en place d'un programme d'E.D.D. (Éducation au Développement Durable) pour l'Institut.

Dans cette perspective, un comité d'E.D.D. vient de se constituer, son rôle étant de proposer, soutenir, valider et faire rayonner les projets d'E.D.D. de l'établissement.

Vous serez informés régulièrement de l'avancement des travaux de ce comité.

La direction

Conférence sur les « DYS »

L'Apel organise une conférence sur les enfants "dysférents" le vendredi 22 mars 2013 à 20h30 à la Salle Notre-Dame.

M. Herve Glasel, neuropsychologue, spécialiste du développement de l'enfant et de l'adolescent, nous fera l'honneur d'animer cette soirée en nous expliquant comment détecter un enfant « DYS » (dyslexique, dysgraphique, dysorthographique, dyscalculique, dyspraxique...) et comment l'accompagner dans son quotidien.

Nous vous attendons nombreux.

Vous avez dit « DYS » ?

Parlons-en !

Dyscalculie
Dyspraxie
Dysphasie
Dysorthographe
Dyslexie

Vendredi 22 mars 20h45
Salle Notre-Dame
Entrée gratuite

Conférence animée par
Monsieur Hervé Glasel,
neuropsychologue,
spécialiste du développement
de l'enfant et de l'adolescent

Mais également :
précocité, hyperactivité
troubles attentionnels

Saint-Pierre Institut
70 rue de Montgeron - BRUNOY

Gardiennage d'enfants assurés

apel
apelsp91@free.fr

Événements à venir

✓ **22/03** : Conférence sur les « Dys » animée par Hervé Glasel, neuropsychologue, spécialiste du développement de l'enfant et de l'adolescent

✓ **26/03** : Bol de riz de 11h30 à 14h

✓ **29/03** : Chemin de croix de 11h30 à 14h

✓ **05/04** : Prochaine réunion pour l'organisation de la kermesse des primaires en présence des parents et des enseignants volontaires à 20h dans la salle Matisse

✓ **13/04** : Messe pour les familles du primaire à la chapelle Notre-Dame à 10h

✓ **20/04** : Baptêmes, premières communions et confirmations (pour les élèves de la 6^e au lycée) célébrés par Mgr Dubost à 10h30

Le respect des règles de sécurité lors du transport de vos enfants en car scolaire

Lors du transport de vos enfants en car scolaire, il est important de rappeler que vos enfants doivent attacher leur ceinture de sécurité lorsqu'elle est présente bien sûr. Il faut noter, par ailleurs, que lors d'un contrôle des forces de police, le non respect du port de la ceinture de sécurité engage la responsabilité de l'élève et donc de la famille.

Ainsi donc, si un enfant est verbalisé, c'est à la famille de s'acquitter du paiement de l'amende et non le transporteur : le non port de la ceinture de sécurité est une infraction au Code de la route et est passible d'une amende de 4^{ème} catégorie, appliquée par les forces de police (soit au minimum une amende d'un montant de 90 euros).

Merci de rappeler cette règle à vos enfants, c'est pour leur bien et leur sécurité.

N.B. : L'Autorité Organisatrice doit respecter, et faire respecter aux entreprises de transport, les réglementations en vigueur en matière de sécurité des usagers transportés (code de la route, arrêté du 2 juillet 1982, etc.)